

Rome, 2 décembre 1802.

Mons. Fabre, peintre, chez Mons. Fenzi.

Mons. Fenzi aura la bonté de payer à Mons. Fabre cent louis d'or d'abord qu'il lui remettra complètement fini son tableau de S. Pierre en prison et cela au lieu de dix zecchins par moi.

Bristol.

Voilà, Mons. Fabre, l'arrangement que vous désirez et qui vous fera travailler avec autant d'agrément que de talent.

Bristol.

(Lettre conservée aux Archives Municipales, Ms. 64, F 17 (3))